



L'Académie de l'Union

École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

"Oculi plus vident quam oculus"

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 BORDEREAU DE VERSEMENT

L'Académie de l'Union – École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

(code UAI 0875062E)

est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage de 13%.

L'Entreprise :

Raison sociale :SIREN :

Adresse :

Code postal : /__ / __ / __ / __ / __ / Ville :

Personne à contacter :Fonction :

Courriel : Tél. : /__ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ /

Merci de bien vouloir retourner ce bordereau accompagné du chèque de versement ou de l'avis de virement :

- Chèque libellé à l'ordre de L'Académie de l'Union – ESPTL – référence à noter au dos du chèque TA2020
- Virement à IBAN : FR76 4255 9100 0008 0118 9596 381 BIC : CCOPFRPPXXX – référence à noter lors du virement TA 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'affectation de 13% du solde de la taxe d'apprentissage, notre entreprise a décidé d'effectuer un versement en faveur de votre école nationale supérieure de théâtre au titre des dépenses libératoires affectées par l'employeur en vertu de l'article L 6241-4-1, pour un montant de :

..... €

Pour mentionner votre entreprise comme partenaire au titre du versement de la Taxe d'apprentissage 2020, sur notre site internet, nous devons vous demander votre autorisation.

Merci de bien vouloir cocher la case de votre choix :

autorise

n'autorise pas

Fait à, le2020

L'Académie de l'Union – École Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

Le Mazeau - 87480 Saint-Priest-Taurion Tél. : +33 (0)5 55 37 93 93

www.academietheatrelimoges.com Courriel : adm@academietheatrelimoges.com

SIRET - 502 464 365 00019 NAF - 9001Z